

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 26
Pouvoirs : 09
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 04/04/2017

Le 10 avril 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (remplaçant Mr Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (pouvoir à Mr Bruno HENRY), Christian BAISE, Noël CHEYNET, Dominique DESFORGES (pouvoir à Mr Hubert BONNET), Jacky DUTRUC (pouvoir à Mme Nathalie BARDE), Françoise DUVILLARD (pouvoir à Mr Frédéric VALLOS), Olivier EYRAUD (pouvoir à Mme Christine CIOLFI), Yann GALLAY (pouvoir à Mme Gaëlle LICHTLE), Béatrice GUERIN (pouvoir à Mr Claude TRASSARD), , Raymond MOUSSY (remplacé par Mme Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL (pouvoir à Mr Yves DUMOULIN), Pierre PERNET (pouvoir à Mme Christine FORNES), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Patrick LOUAHALA - DGS, Géraldine RAYNAL - DGA

Secrétaire de séance : Mr Vincent LAUTIER

OBJET : ACTION SOCIALE – PETITE ENFANCE : Désignation d'un représentant au Conseil d'administration de l'Espace talançonnais

M. Bernard GRISON, Président, informe le Conseil que l'Espace talançonnais, association gestionnaire du multi accueil, mille et une étoiles, à Reyrieux de compétence communautaire, a sollicité par courrier du 16 février dernier, la Communauté de communes pour qu'elle désigne un représentant au sein de son Conseil d'administration.

Cette association mène un projet global à travers son centre social, et considère que la Communauté, partenaire de l'association depuis de nombreuses années, doit être associée aux questions sociales qu'elle traite en lien avec le territoire (parentalité, liens sociaux, animation de la vie locale ...).

Un siège en qualité de membre de droit est proposé à la CCDSV, sous réserve d'une modification des statuts de l'association lors de leur prochaine assemblée générale du 1^{er} juillet 2017.

M. GRISON propose d'accepter cette proposition de l'association Espace talançonnais d'une part et de désigner Mme Anny Sanlaville, Vice-présidente chargée de l'action sociale et du logement, pour représenter la CCDSV au sein du Conseil d'administration de cette association.

Il est rappelé qu'au terme de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et désignations.

Après appel à candidature, aucun autre candidat à ce poste ne s'étant fait connaître.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **Accepte** la proposition de siéger en qualité de membre de droit au sein du Conseil d'administration de l'association Espace talançonnais,
- ✓ **Décide** de ne pas procéder à la désignation à ce siège au scrutin secret,
- ✓ **Désigne** Mme Anny SANLAVILLE, Vice-présidente chargée de l'action sociale et du logement, pour représenter la CCDSV au sein du Conseil d'administration de l'association Espace talançonnais.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **20 AVR. 2017**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170410-2017C38-ASo
Affichage le : **20 AVR. 2017**

A Trévoux, le 10 avril 2017

Le Président,
Bernard GRISON

